Inscrivez-vous au Conseil municipal des enfants

CONSEIL MUNICIPAL D’ENFANTS (CME)

Être conseiller(ère) du Conseil Municipal Enfants est un réel engagement qui demande des efforts personnels et procure la satisfaction de se sentir utile.
En étant élu(e) tu t’engages à représenter ton école et ton quartier ainsi que tes camarades, que tu tiendras informés des actions du CME.

▼ Contenu

QU’EST-CE QUE LE CME ?

Le Conseil Municipal d’Enfants est une commission consultative du Conseil Municipal présidé par le Maire ou un Maire adjoint. C’est un espace de propositions, de suggestions, de vœux, d’initiatives et d’informations, sur différents aspects de la vie des enfants Beauchampois.
Cette assemblée est composée d’enfants élus par leurs camarades pour deux ans.
C’est un groupe :

- de parole et de débat sur des projets d’actualité;
- de concertation et de réalisation de projets collectifs;
- d’apprentissage de la citoyenneté.

A QUOI SERT LE CME ?

Grâce au CME, tu deviens un véritable acteur de la vie de ta ville.
Le CME te permet :

- de donner ton avis sur ton quartier et de faire des propositions;
- d’échanger et de travailler tout au long de l’année sur des projets avec les coordinatrices;
- de découvrir le fonctionnement de la mairie;
- de faire l’apprentissage de la vie démocratique.

Il permet aux adultes :

- de connaître les avis des enfants sur les sujets qui leur tiennent à cœur et qui les concernent;
- de reconnaître l’enfant comme un citoyen de la ville;
- de soutenir les enfants dans leurs démarches et de les aider dans leurs projets;
- de décider ensemble, pour améliorer le présent et envisager l’avenir.

Ce formulaire est fermé aux nouvelles soumissions.

▶ Documents